

Extrait du Livresphotos.com

<https://www.livresphotos.com/evenements-de-la-photo/foire-a-la-photo-de-bievres,1369.html>

Foire à la Photo de Bièvres

Foire à la Photo de Bièvres



Visiter la foire

Pôle-phare de la foire de Bièvres, le marché des antiquités et des occasions accueille vendeurs et acheteurs du monde entier, avec une présence accrue des nouveaux pays européens, du Japon et de l'Amérique du Nord. On peut y découvrir pièces rares et images anciennes, chiner une optique, un boîtier, des accessoires... Il y a des trouvailles de toutes sortes... argentiques et numériques. Les produits numériques sont de plus en plus présents au sein de la foire. Il y aura aussi des journalistes spécialisés. Cette foire est l'idéal pour un voyage photographique

Le dimanche, des artistes présentent leurs oeuvres et participent à un concours (gratuit) richement doté par nos partenaires (Adobe, Corel, Epson, Bogen imaging, Manfrotto, Pentax, X-rite...). Lors de la 45ème édition de la foire, des conférences seront données autour du thème de la photo, pour permettre aux visiteurs de mettre à jour leurs connaissances.



Exposer à la foire

Cette foire se déroulera du samedi 13 juin à 14 heures au dimanche 14 juin à 18 heures (mêmes horaires qu'en 2008). Vous ne pourrez pas accéder au champ de foire avant 11h le samedi. Il est donc inutile de vous y présenter avant.

Les tarifs de réservation des emplacements de vente n'ont pas changé depuis 2002. L'espace « marché couvert » agrandi depuis 2007 permet de répondre à une attente importante de la part d'une grande partie des exposants ces dernières années. Par ailleurs, les places de parking, réduites en nombre, seront limitées aux véhicules de moins de 5 mètres, et réservées prioritairement aux exposants ayant loué 5 mètres linéaires ou plus.

Les exposants les premiers inscrits et dont les dossiers seront complets (demande de réservation, photocopies lisibles des pièces d'identité et paiement par virement effectué), seront prioritaires dans le placement et l'affectation des numéros de stand. Dans la mesure du possible, vous obtiendrez la même place que l'année dernière. De plus, une signalisation (plan et index), permettant aux exposants d'être facilement localisés, sera affichée aux entrées de la foire. Pour y figurer, les exposants doivent être inscrits avant le 1er juin.

